



COMMUNIQUÉ / www.nupes21.fr / Dijon, le 22 juillet 2023

La volonté de criminaliser le jardin des Lentillères est irresponsable



Le jardin des Lentillères, dernières terres maraîchères de Dijon, est occupé depuis 13 ans, notamment par des riverains, afin de protéger celles-ci d'une urbanisation programmée. Le choix de conserver ces terres de maraîchage fait désormais consensus tant au niveau des habitant·e·s que des élu·e·s. Ce consensus confirme la pertinence des mobilisations citoyennes et écologistes. Néanmoins, la vigilance reste nécessaire puisque le maire de Dijon est revenu sur son annonce (du conseil municipal du 16 décembre 2019) de ne pas urbaniser le jardin, en retirant 1,5 ha du jardin pour construire dessus.

Alors que la population locale espère massivement une préservation de ces terres (l'artificialisation des sols contribue à la baisse de la biodiversité et au réchauffement climatique), le ministre de l'Intérieur a justifié la dissolution du mouvement des Soulèvements de La Terre (SLT) par l'organisation sur le site du quartier libre des Lentillères de rencontres de défense de l'environnement. Dans le décret de dissolution des SLT, le ministre de l'Intérieur qualifie ce jardin de ZAD - avec la connotation qu'il y associe - même si les dijonnais·e·s n'ont jamais considéré ce lieu comme générateur de violences, mais au contraire comme un lieu alternatif d'échanges, d'entraide et d'innovations sociales riches et variées.

Tandis que notre pays a grand besoin d'apaisement, cette volonté du ministre de l'Intérieur de criminaliser les luttes écologistes et les actions du jardin des Lentillères, est en décalage total avec les attentes des dijonnais·e·s et des riverain·e·s. Alors que la population et la situation planétaire appellent à une véritable transition écologique, la criminalisation de ce lieu alternatif dont la vocation maraîchère fait maintenant consensus est irresponsable puisqu'il faut au contraire permettre au plus vite les conditions d'une synergie en faveur du climat. Ainsi, nous appelons le ministre de l'Intérieur à davantage de responsabilité et à ne pas se tromper de cible quand il s'agit du climat et de la sauvegarde des terres.

